

Luxembourg, le 23 octobre 2023

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes à Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe, la prise de position du Ministre des Affaires étrangères et européennes sur la Pétition n° 2248 – Crise en Ukraine et mesures à prendre par la Chambre des Députés pour venir en aide aux défenseurs de la liberté.

Pour le Ministre des Affaires étrangères et européennes,

Jean Ólinger Secrétaire général



Prise de position sur la pétition ordinaire 2248 intitulée :

Crise en Ukraine et mesures à prendre par la Chambre des Députés pour venir en aide aux défenseurs de la liberté

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes estime que toutes les demandes contenues dans la pétition 2248 ont été satisfaites, si bien que cette pétition doit être considérée comme superfétatoire.